

COMMISSION ÉLECTROTECHNIQUE INTERNATIONALE

(affiliée à l'Organisation Internationale de Normalisation — ISO)

RECOMMANDATION DE LA CEI

INTERNATIONAL ELECTROTECHNICAL COMMISSION

(affiliated to the International Organization for Standardization — ISO)

IEC RECOMMENDATION

COMMISSION INTERNATIONALE DE RÉGLEMENTATION EN VUE DE L'APPROBATION DE L'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUE - CEE

SPÉCIFICATION DE LA CEE

INTERNATIONAL COMMISSION ON RULES FOR THE APPROVAL OF ELECTRICAL EQUIPMENT - CEE

CEE SPECIFICATION

Modification N° 1

Mai 1972

à la Publication 238 de la CEI
(Première édition - 1967)

Publication 3 de la CEE
(Deuxième édition - 1967)

Amendment No. 1

May 1972

to IEC Publication 238
(First edition - 1967)

CEE Publication 3
(Second edition - 1967)

DOUILLES A VIS EDISON POUR LAMPES

Les modifications contenues dans le présent document ont été approuvées suivant la Règle des Six Mois.

Les projets de modifications ont été discutés par le Comité d'Etudes N° 23 et diffusés en avril 1970 pour approbation suivant la Règle des Six Mois.

Lors de sa réunion, tenue à Londres, l'Assemblée Générale de la CEE a accepté cette modification en principe.

EDISON SCREW LAMPHOLDERS

The amendments contained in this document have been approved under the Six Months' Rule.

The draft amendments were discussed by Technical Committee No. 23 and were circulated for approval under the Six Months' Rule in April 1970.

The Plenary Assembly of the CEE, held in London, accepted this Amendment in principle.



Droits de reproduction réservés — Copyright - all rights reserved

Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

No part of this publication may be reproduced or utilized in any form or by any means, electronic or mechanical, including photocopying and microfilm, without permission in writing from the publisher.

Bureau Central de la CEI

1, rue de Varembe
Genève, Suisse

Secrétaire Général de la CEE

Utrechtseweg 310
Arnhem, Pays-Bas

**MODIFICATIONS A LA PUBLICATION 238 DE LA CEI (PUBLICATION 3 DE LA CEE):
DOUILLES A VIS EDISON POUR LAMPES**

Page 6

3. Généralités sur les essais

Remplacer les modalités d'essai du paragraphe 3.4 par les suivantes :

- 3.4 *Sauf spécification contraire, les essais sont effectués dans l'ordre des articles, sauf que l'essai de l'article 16 est effectué avant celui du paragraphe 15.3 (voir aussi les commentaires des paragraphes 7.6 et 9.6).*

Page 10

5. Classification

Ajouter le commentaire suivant au paragraphe 5.1 :

- 5.1 Les douilles qui ont une enveloppe partiellement métallique et les douilles comportant des parties extérieures en matière isolante ayant une surface extérieure conductrice, par exemple une chemise extérieure métallisée, sont considérées comme des douilles métalliques (voir paragraphe 10.4). Une méthode, permettant de décider si une surface est conductrice ou non, est à l'étude.

Supprimer le commentaire du paragraphe 5.3.

6. Marques et indications

Supprimer la première phrase du paragraphe 6.3.

Page 12

7. Dimensions

Remplacer le tableau existant du paragraphe 7.3 par le suivant :

7.3

	E14 mm	E27 mm	E40 mm
Epaisseur de la chemise fileté :			
Si la chemise est libre	0,30	0,30	0,50
Si la chemise est épaulée par un isolant appliqué au filetage sur une distance totale d'au moins trois quarts du pourtour de la chemise	0,25	0,25	0,40
Epaisseur des contacts latéraux ou centraux s'ils sont élastiques	0,30	0,50	0,50

AMENDMENTS TO IEC PUBLICATION 238 (CEE PUBLICATION 3):
EDISON SCREW LAMPHOLDERS

Page 7

3. General notes on tests

Replace the test specification of Sub-clause 3.4 by the following:

- 3.4 Unless otherwise specified, the tests are carried out in the order of the clauses, except that the test of Clause 16 is made before that of Sub-clause 15.3 (see also the explanations of Sub-clauses 7.6 and 9.6).

Page 11

5. Classification

Add the following explanation to Sub-clause 5.1:

- 5.1 Lampholders with a case consisting partly of metal and lampholders comprising external parts of insulating material with a conductive outer surface, for example a metallized outer shell, are considered as metal lampholders (see Sub-clause 10.4). A method for deciding whether or not a surface is conductive, is under consideration.

Delete the explanation from Sub-clause 5.3.

6. Marking

Delete the first sentence of Sub-clause 6.3.

Page 13

7. Dimensions

Replace the table in Sub-clause 7.3 by the following:

7.3

	E14 mm	E27 mm	E40 mm
Thickness of the screwed shell: When unsupported	0.30	0.30	0.50
When supported over a total distance of at least three quarters of the circumference of the shell by insulating material right into the thread	0.25	0.25	0.40
Thickness of side or central contacts, if resilient	0.30	0.50	0.50

Remplacer les deuxième, troisième et quatrième lignes de la prescription du paragraphe 7.5 par les suivantes :

- 7.5 — douilles E14: M8×1 ou M10×1;
 — douilles E27: M10×1, M13×1, M16×1 ou G3/8A;
 — douilles E40: M13×1, M16×1 ou G3/8A.

Remplacer le commentaire du paragraphe 7.5 par le suivant :

Dans certains pays, le raccord M8×1 n'est pas admis pour les douilles E14.

Remplacer le tableau du paragraphe 7.6 par le suivant :

7.6

Diamètre nominal du raccord	M8×1 M10×1 et M13×1	M16×1 et G3/8A
	mm	mm
Longueur des raccords :		
Raccord métallique	5,0	8,0
Raccord en matière isolante	7,0	10,0
Diamètre de la vis d'arrêt :		
Vis avec tête	2,6	3,0
Vis sans tête :		
Une seule vis	3,0	4,0
Plus d'une vis	3,0	3,0

Page 16

8. Protection contre les chocs électriques

Remplacer le premier alinéa de la prescription du paragraphe 8.4 par le suivant :

8.4 Les parties extérieures des :

- douilles protégées contre les chutes d'eau verticales ;
- douilles de tension nominale supérieure à 250 V ;
- douilles à interrupteur,

doivent être en matière isolante, à l'exception des raccords et des parties qui ne peuvent être mises sous tension même en cas de défaut.

Page 18

9. Bornes

Remplacer les deux premières lignes de la prescription du paragraphe 9.1 par les suivantes :

9.1 Les douilles, autres que celles pourvues de conducteurs de sortie, doivent être pourvues de bornes qui permettent le raccordement de conducteurs ayant les sections nominales suivantes :

- 0,5 mm² à 0,75 mm² pour les douilles E14 avec raccord M8×1 ;

Replace the second, third and fourth lines of the requirement of Sub-clause 7.5 by the following:

- 7.5 — lampholders E14: M8×1 or M10×1;
 — lampholders E27: M10×1, M13×1, M16×1 or G3/8A;
 — lampholders E40: M13×1, M16×1 or G3/8A.

Replace the explanation of Sub-clause 7.5 by the following:

In some countries, nipple M8×1 is not allowed for lampholders E14.

Replace the table of Sub-clause 7.6 by the following:

7.6

Nominal nipple diameter	M8×1 M10×1 and M13×1	M16×1 and G3/8A
	mm	mm
Length of thread:		
Metal nipple	5.0	8.0
Nipple of insulating material	7.0	10.0
Diameter of set screw:		
Screw with head	2.5	3.0
Screw without head:		
In case of one screw	3.0	4.0
In case of more than one screw	3.0	3.0

Page 17

8. Protection against electric shock

Replace the first paragraph of the requirement of Sub-clause 8.4 by the following:

8.4 External parts of:

- drip-proof lampholders;
- lampholders with a rated voltage of more than 250 V;
- switch-lampholders,

shall be of insulating material, with the exception of nipples and of those parts which cannot become live even in the case of a fault.

Page 19

9. Terminals

Replace the first two lines of the requirement of Sub-clause 9.1 by the following:

9.1 Lampholders, other than those provided with connecting leads (tails), shall be provided with terminals which allow connection of conductors having the following nominal cross-sectional areas:

- 0.5 mm² to 0.75 mm² for lampholders E14 with M8×1 nipple;

Ajouter le commentaire suivant au paragraphe 9.1 :

Les douilles destinées à être montées en usine dans des appareils d'éclairage peuvent être pourvues de conducteurs de sortie ; le raccordement de tels conducteurs par soudage, brasage ou sertissage est admis.

Ajouter le nouveau paragraphe suivant :

- 9.11 Les prescriptions des paragraphes 9.2 à 9.6 inclus et du paragraphe 9.8 ne s'appliquent pas aux douilles destinées à être montées en usine dans des appareils d'éclairage et qui sont pourvues de conducteurs de sortie.

Page 22

10. Construction

Ajouter le texte suivant aux modalités d'essais du paragraphe 10.3 :

- 10.3 *En cas de doute concernant le dispositif limitant la pénétration du tube dans le raccord d'une douille à raccord, on visse la douille sur un tube ou une broche en acier terminés par une section droite. Le tube ou la broche comportent un filet complet ayant les dimensions minimales indiquées sur la figure 2a ou 2b pages 53 et 54.*

Pendant cet essai, le moment de torsion suivant est appliqué pendant 1 min :

- 0,8 Nm pour les raccords M8 × 1 ;*
- 1,0 Nm pour les raccords M10 × 1 ;*
- 1,3 Nm pour les raccords M13 × 1 ;*
- 1,6 Nm pour les raccords M16 × 1 et G3/8A.*

Après cet essai, le tube ou la broche ne doivent pas avoir pénétré dans l'espace prévu dans la calotte de la douille pour les conducteurs d'alimentation, et la douille ne doit présenter aucune détérioration qui nuirait à son emploi ultérieur.

Ajouter le commentaire suivant au paragraphe 10.3 :

Les valeurs spécifiées pour le moment de torsion à appliquer aux douilles à raccord sont provisoires.

Remplacer la première phrase des modalités d'essais au-dessous du tableau du paragraphe 10.7 par la suivante :

- 10.7 *L'essai est effectué d'abord avec un cordon souple sous tresse, puis avec un câble souple sous gaine ordinaire de caoutchouc, et dans chaque cas avec des conducteurs ayant la plus petite des sections spécifiées au paragraphe 9.1, et avec des conducteurs ayant soit la plus forte section permise par le dispositif de suspension, soit la plus forte des sections spécifiées au paragraphe 9.1, suivant la section la plus faible.*

Remplacer la première phrase de la prescription du paragraphe 10.11 par la suivante :

- 10.11 Les douilles à embase, autres que celles destinées spécialement à être encastrées, doivent présenter un logement pour les conducteurs d'alimentation.

Remplacer la prescription du paragraphe 10.12 par la suivante :

- 10.12 L'embase des douilles à embase, autres que celles destinées spécialement à être encastrées, doit être prévue en vue de l'emploi de vis de fixation de 4 mm de diamètre au moins.

Add the following explanation to Sub-clause 9.1:

Lampholders intended to be factory mounted in lighting fittings, may be provided with connecting leads (tails); connection of such leads by soldering, welding or crimping is allowed.

Add the following Sub-clause:

- 9.11 The requirements of Sub-clauses 9.2 to 9.6 inclusive and Sub-clause 9.8 do not apply to lamp-holders intended to be factory mounted in lighting fittings and which are provided with connecting leads (tails).

Page 23

10. Construction

Add the following text to the test specification of Sub-clause 10.3:

- 10.3 *In case of doubt with regard to the means to prevent the conduit entering too far into the nipple of a nipple lampholder, the lampholder is screwed onto a steel conduit or mandrel having squared ends. The conduit or the mandrel is provided with a full thread having the minimum dimensions shown in Figure 2a or 2b, pages 53 and 54.*

During this test, the following torque is applied for 1 min:

- 0.8 Nm for nipples M8 × 1;
- 1.0 Nm for nipples M10 × 1;
- 1.3 Nm for nipples M13 × 1;
- 1.6 Nm for nipples M16 × 1 and G3/8A.

After this test, the conduit or the mandrel shall not have entered into the space for the supply wires in the dome of the lampholder, and the lampholder shall not show any change impairing its further use.

Add the following explanation to Sub-clause 10.3:

The values specified for the torque to be applied to nipple lampholders are provisional.

Replace the first sentence of the test specification below the table of Sub-clause 10.7 by the following:

- 10.7 *The test is made first with braided flexible cords and then with ordinary tough rubber sheathed flexible cords, and in each case with conductors of the smallest cross-sectional area specified in Sub-clause 9.1, as well as with conductors of either the largest cross-sectional area allowed by the suspension device or the largest cross-sectional area specified in Sub-clause 9.1, whichever is the smaller.*

Replace the first sentence of the requirement of Sub-clause 10.11 by the following:

- 10.11 Backplate lampholders, other than those specifically intended for building-in, shall have a recess for the supply wires.

Replace the requirement of Sub-clause 10.12 by the following:

- 10.12 The base of backplate lampholders, other than those specifically intended for building-in, shall be suitable for fixing by means of screws having a diameter of at least 4 mm.

Remplacer le premier alinéa des prescriptions du paragraphe 10.13 par le suivant :

- 10.13 Les douilles à embase, autres que celles destinées spécialement à être encastrées, doivent être pourvues d'au moins deux entrées de conducteurs permettant l'introduction du revêtement des conducteurs ou des tubes de façon à assurer une protection mécanique complète sur une distance d'au moins 1 mm mesurée à partir de la surface externe de la douille.

Remplacer le troisième alinéa des prescriptions du paragraphe 10.13 par le suivant :

Les diamètres nominaux des entrées de conducteurs doivent être de : 10,3 mm et 16,5 mm avec une tolérance de $\pm 0,3$ mm. Pour les matières céramiques, la tolérance est portée à $\begin{matrix} +0,5 \text{ mm} \\ -0,3 \text{ mm} \end{matrix}$.

Page 28

12. Résistance à l'humidité, résistance d'isolement et rigidité diélectrique

Remplacer les troisième et quatrième alinéas des modalités d'essais du paragraphe 12.2 par les suivants :

- 12.2 L'épreuve hygroscopique est effectuée dans une enceinte humide contenant de l'air avec une humidité relative maintenue entre 91% et 95%. La température de l'air, en tout endroit où les échantillons peuvent être placés, est maintenue, à ± 1 °C près, à une valeur appropriée t comprise entre 20 °C et 30 °C.

Avant d'être placés dans l'enceinte humide, les échantillons sont portés à une température comprise entre t et $t + 4$ °C.

Remplacer le premier alinéa du commentaire du paragraphe 12.2 par le suivant :

Pour porter les échantillons à la température spécifiée, il convient, dans la plupart des cas, de les laisser séjourner à cette température pendant 4 h au moins avant l'épreuve hygroscopique.

Page 32

13. Fonctionnement normal

Remplacer la deuxième phrase du deuxième alinéa des modalités d'essais de l'article 13 par la suivante :

13. Un culot d'essai est vissé et dévissé 500 fois à une cadence de 15 fois par minute environ, la dimension S étant de :

- 4,0 mm pour les douilles E14 ;
- 7,7 mm pour les douilles E27 ;
- 9,0 mm pour les douilles E40.

Ajouter le commentaire suivant à l'article 13 :

Pour la signification de la dimension S , voir la figure 15, 16 ou 17, pages 18, 19 et 20 de la présente modification.

Page 34

14. Résistance mécanique

Insérer le texte suivant entre les premier et deuxième alinéas de la prescription du paragraphe 14.2 :

Replace the first paragraph of the requirements of Sub-clause 10.13 by the following:

- 10.13 Backplate lampholders, other than those specifically intended for building-in, shall be provided with at least two cable entries to allow the introduction of cable covering or conduit so far as to afford complete mechanical protection at least for a distance of 1 mm, measured from the outside surface of the lampholder.

Replace the third paragraph of the requirements of Sub-clause 10.13 by the following:

The nominal diameters of the cable entries shall be 10.3 mm and 16.5 mm with a tolerance of ± 0.3 mm. For ceramic material, the tolerance is raised to $\begin{matrix} +0.5 \text{ mm} \\ -0.3 \text{ mm} \end{matrix}$.

Page 29

12. Moisture resistance, insulation resistance and electric strength

Replace the third and fourth paragraphs of the test specification of Sub-clause 12.2 by the following:

- 12.2 The humidity treatment is carried out in a humidity cabinet containing air with a relative humidity maintained between 91% and 95%. The temperature of the air, at all places where samples can be located, is maintained within ± 1 °C of any convenient value t between 20 °C and 30 °C.

Before being placed in the humidity cabinet, the samples are brought to a temperature between t and $t + 4$ °C.

Replace the first paragraph of the explanation of Sub-clause 12.2 by the following:

In most cases, the samples may be brought to the temperature specified by keeping them at this temperature for at least 4 h before the humidity treatment.

Page 33

13. Normal operation

Replace the second sentence of the second paragraph of the test specification of Clause 13 by the following:

13. A test cap is screwed in and out 500 times at a rate of about 15 times per minute, the dimension S being:
- 4.0 mm for lampholders E14;
 - 7.7 mm for lampholders E27;
 - 9.0 mm for lampholders E40.

Add the following explanation to Clause 13:

For the meaning of the dimension S , see Figure 15, 16 or 17, pages 18, 19 and 20 of this Amendment.

Page 35

14. Mechanical strength

Insert the following text between the first and second paragraphs of the test specification of Sub-clause 14.2:

14.2 Le culot d'essai a les dimensions indiquées dans le tableau suivant :

Douille	Dimension S mm	Diamètre du contact central mm
E14	5,5	4,8
E27	9,5	9,5
E40	11,0	14,0

Ajouter le commentaire suivant au paragraphe 14.2 :

Pour la signification de la dimension S, voir la figure 15, 16 ou 17, pages 18, 19 ou 20.

Ajouter la phrase suivante aux modalités d'essais du paragraphe 14.4 :

14.4 Toutefois, si le raccord se desserre, la vis d'arrêt est ensuite serrée avec le moment de torsion minimal nécessaire pour empêcher le desserrage du raccord pendant cet essai, et cette valeur minimale est notée.

Ajouter le commentaire suivant au paragraphe 14.4 :

La valeur minimale du moment de torsion appliqué doit être notée en vue de l'application de l'essai du paragraphe 17.1.

Ajouter le commentaire suivant au paragraphe 14.6 :

14.6 Aucun coup n'est appliqué aux entrées défonçables.

Ajouter le commentaire suivant au paragraphe 14.7 :

14.7 Cet essai n'est pas effectué sur des enveloppes extérieures et des calottes en matière isolante ayant une surface extérieure conductrice.

Page 38

15. Résistance à la chaleur

Remplacer le texte situé au-dessus du tableau du paragraphe 15.2 par le suivant :

15.2 Un culot d'essai A en laiton massif, conforme à la figure 15, 16 ou 17, est vissé dans la douille avec le moment de torsion indiqué dans le tableau ci-dessous, et la chute de tension, sous le courant nominal de la douille, est mesurée entre les bornes de la douille ; elle ne doit pas dépasser la valeur correspondante indiquée dans ce tableau.

Le culot d'essai A est alors remplacé par un culot d'essai B en laiton massif, conforme à la figure 15, 16 ou 17, qui est vissé dans la douille avec le même moment de torsion.

La douille, avec le culot d'essai B vissé à fond, est alors placée dans une étuve maintenue à la température indiquée dans le tableau, et est parcourue pendant 48 h par un courant égal au courant nominal de la douille.

Après cette période, la douille est retirée de l'étuve et on la laisse refroidir pendant 24 h, le culot d'essai étant enlevé.

Le culot d'essai A est alors à nouveau vissé à fond dans la douille avec le moment de torsion indiqué dans le tableau ci-dessous, et est dévissé. Cette séquence d'opérations est effectuée dix fois, puis la chute de tension est mesurée à nouveau comme il est spécifié ci-dessus ; elle ne doit pas dépasser la valeur correspondante indiquée dans le tableau suivant.

14.2 The test cap has dimensions as specified in the following table:

Lampholder	Dimension S mm	Diameter of central contact mm
E14	5.5	4.8
E27	9.5	9.5
E40	11.0	14.0

Add the following explanation to Sub-clause 14.2:

For the meaning of the dimension *S*, see Figure 15, 16 or 17, pages 18, 19 and 20.

Add the following sentence to the test specification of Sub-clause 14.4:

14.4 If, however, the nipple loosens, the set-screw is further tightened with the minimum torque necessary to prevent the nipple from loosening during this test, and this minimum value is noted.

Add the following explanation to Sub-clause 14.4:

The minimum value of the torque applied should be noted for the purpose of the test of Sub-clause 17.1.

Add the following explanation to Sub-clause 14.6:

14.6 No blows are applied to knock-outs.

Add the following explanation to Sub-clause 14.7:

14.7 This test is not made on outer cases and domes of insulating material with a conductive outer surface.

Page 39

15. General resistance to heat

Replace the text above the table in Sub-clause 15.2 by the following:

15.2 A solid brass test cap *A* complying with Figure 15, 16 or 17, is screwed into the lampholder with a torque as specified in the table below, and the voltage drop, at the rated current of the lampholder, is measured between the terminals of the lampholder ; it shall not exceed the relevant value specified in that table.

Test cap *A* is then replaced by a solid brass test cap *B* complying with Figure 15, 16 or 17, which is screwed into the lampholder with the same torque.

The lampholder, with test cap *B* screwed home, is then placed in a heating cabinet maintained at the temperature specified in the table, and is loaded for 48 h with a current equal to the rated current of the lampholder.

After this period, the lampholder is removed from the heating cabinet and is allowed to cool down for 24 h without the test cap.

Test cap *A* is then screwed home into the lampholder again with the torque specified in the table below, and is unscrewed. This sequence of operations is made ten times, after which the voltage drop is measured once more as specified above ; it shall not exceed the relevant value specified in the following table.

Ajouter les commentaires suivants au paragraphe 15.2 :

Le culot d'essai A est soigneusement nettoyé avant de le visser dans la douille pour les deux mesures de la chute de tension.

Les dimensions près du contact central du culot d'essai A sont conformes à celles indiquées sur la dernière édition de la feuille de norme 7006-30 (E14), 7006-21 (E27) ou 7006-23 (E40) de la Publication 61 de la CEI.

Les dimensions près du contact central du culot d'essai B sont conformes à celles indiquées dans la dernière édition de la feuille de norme 7006-31 (E14), 7006-22 (E27) ou 7006-24 (E40) de la Publication 61 de la CEI, la hauteur du contact central étant, toutefois, accrue.

Avant d'exécuter l'essai du paragraphe 15.3, la douille est soumise à l'essai de l'article 16.

Remplacer le premier alinéa des modalités d'essais du paragraphe 15.4 par le suivant :

- 15.4 *Les parties qui portent les contacts et les parties extérieures des douilles en matière isolante et des douilles comportant des parties extérieures en matière isolante ayant une surface extérieure conductrice sont soumises à un essai à la bille à l'aide de l'appareil représenté à la figure 11, page 60.*

Page 40

16. Echauffements des parties conductrices

Remplacer la première phrase des modalités d'essais de l'article 16 par la suivante :

16. *Le contrôle s'effectue par l'essai suivant qui est fait immédiatement après l'essai du paragraphe 15.2, sur la douille équipée de conducteurs de la plus forte section spécifiée au paragraphe 9.1.*

Page 42

17. Vis, parties transportant le courant et connexions

Remplacer le sixième alinéa du paragraphe 17.1 par le suivant :

17.1 *Les vis sont serrées et desserrées :*

- *cinq fois s'il s'agit de vis s'engageant dans un écrou en métal ;*
- *dix fois s'il s'agit de vis s'engageant dans un écrou en matière isolante,*

à l'aide d'un tournevis approprié, le moment de torsion à appliquer étant donné dans le tableau ci-après, sauf pour les vis d'arrêt qui sont serrées avec un moment de torsion accru pendant l'essai du paragraphe 14.4, auquel cas ce moment de torsion accru est appliqué.

Remplacer la première phrase de la prescription du paragraphe 17.5 par la suivante :

- 17.5 Les chemises filetées métalliques roulées transportant le courant doivent être en cuivre ou en un alliage contenant au moins 78% de cuivre ; les chemises filetées métalliques qui ne sont pas indispensables pour le transport du courant doivent être résistantes à la corrosion.

Page 44

18. Lignes de fuite et distances dans l'air

Ajouter le texte suivant après la première phrase de la prescription du paragraphe 18.1 :

18.1 Le contact central du culot de la lampe a un diamètre de :

- 5,5 mm pour les douilles E14 ;
- 10,5 mm pour les douilles E27 ;
- 16,0 mm pour les douilles E40.

Add the following explanations to Sub-clause 15.2:

Test cap A is carefully cleaned before screwing it into the lampholder for both voltage-drop measurements.

The dimensions at the side of the central contact of test cap A are in accordance with those specified in the latest edition of Standard sheet 7006-30 (E14), 7006-21 (E27) or 7006-23 (E40) of IEC Publication 61.

The dimensions at the side of the central contact of test cap B are in accordance with those specified in the latest edition of Standard sheet 7006-31 (E14), 7006-22 (E27) or 7006-24 (E40) of IEC Publication 61, the height of the central contact being, however, increased.

Before making the test of Sub-clause 15.3, the lampholder is subjected to the test of Clause 16.

Replace the first paragraph of the test specification of Sub-clause 15.4 by the following:

- 15.4 *Parts carrying the contacts, and external parts of insulated lampholders and of lampholders comprising external parts of insulating material with a conductive outer surface, are subjected to the ball-pressure test by means of the apparatus shown in Figure 11, page 60.*

Page 41

16. Temperature rise of current-carrying parts

Replace the first sentence of the test specification of Clause 16 by the following:

16. *Compliance is checked by the following test, which is made immediately after the test of Sub-clause 15.2, on the lampholder fitted with conductors of the largest cross-sectional area specified in Sub-clause 9.1.*

Page 43

17. Screws, current-carrying parts and connections

Replace the sixth paragraph of Sub-clause 17.1 by the following:

- 17.1 *The screws are tightened and loosened:*

- five times for screws operating in a female thread in metal;*
- ten times for screws operating in a female thread in insulating material,*

by means of a suitable test screwdriver applying a torque as indicated in the table below, except for set-screws tightened with an increased torque during the test of Sub-clause 14.4 when the increased torque is applied.

Replace the first sentence of the requirement of Sub-clause 17.5 by the following:

- 17.5 *Current-carrying screwed shells made of sheet metal shall be of copper or an alloy containing at least 78% copper; metal screwed shells which are not essential for carrying the current, shall be resistant to corrosion.*

Page 45

18. Creepage distances and clearances

Add the following text after the first sentence of the requirement of Sub-clause 18.1:

- 18.1 *The central contact of the lamp cap has a diameter of:*

- 5.5 mm for lampholders E14;*
- 10.5 mm for lampholders E27;*
- 16.0 mm for lampholders E40.*

Page 46

19. Résistance à la chaleur, au feu et aux courants de cheminement

Remplacer la prescription existante du paragraphe 19.1 par la suivante :

- 19.1 Les parties extérieures en matière isolante (enveloppe extérieure, calotte ou embase), y compris celles ayant une surface extérieure conductrice, et les parties en matière isolante portant des pièces sous tension, doivent résister à la chaleur et au feu.

Remplacer le quatrième alinéa des modalités d'essais du paragraphe 19.2 par le suivant :

- 19.2 Deux électrodes en platine ayant les dimensions indiquées sur la figure 14, page 63, sont placées sur la surface de l'échantillon de la façon indiquée sur cette figure, les angles arrondis étant en contact avec l'échantillon sur toute leur longueur.

IECNORM.COM · Click to view the full PDF of IEC 60238:1967/AMD1:1972

Without 2AM

Page 47

19. Resistance to heat, fire and tracking

Replace the requirement of Sub-clause 19.1 by the following:

- 19.1 External insulating parts (outer case, dome or backplate), including those with a conductive outer surface, and insulating parts supporting live parts, shall be resistant to heat and fire.

Replace the fourth paragraph of Sub-clause 19.2 by the following:

- 19.2 Two electrodes of platinum with the dimensions shown in Figure 14, page 63, are placed on the surface of the sample in the manner shown in this figure, so that the rounded edges are in contact with the sample over their whole length.

IECNORM.COM · Click to view the full PDF of IEC 60238:1967/AMD1:1972

Withdrawing

Page 53

FIG. 2a.

Ajouter les lignes suivantes dans le tableau :
Add the following lines in the table:

M8×1	1	8.000	7.800	7.350	7.238	6.917	8.000	7.462	7.350	7.117	6.917
M16×1	1	16.000	15.800	15.350	15.190	14.917	16.000	15.510	15.350	15.117	14.917

Page 55

FIG. 3a.

Ajouter les lignes suivantes dans le premier tableau :
Add the following lines in the first table:

M8×1	1	7.800	+0.004 -0.004	7.350	+0.012 -0.020	6.917	+0.004 -0.004	0.012
M16×1	1	15.800	+0.004 -0.004	15.350	+0.012 -0.020	14.917	+0.004 -0.004	0.012

Ajouter les lignes suivantes dans le second tableau :
Add the following lines in the second table:

M8×1	1	8.000	+0.004 -0.004	7.350	+0.012 +0.020	7.117	+0.004 -0.004	0.012
M16×1	1	16.000	+0.004 -0.004	15.350	+0.012 +0.020	15.117	+0.004 -0.004	0.012

Page 59

FIG. 9.

Cette figure doit être tournée vers la droite d'un angle de 90° et le socle de prise de courant doit être remplacé par une douille.

This figure should be turned to the right through an angle of 90° and the socket-outlet should be replaced by a lampholder.

Page 61

FIG. 12.

Remplacer le tableau par le suivant :

Replace the table by the following:

Douille Lampholder	Culot Cap	d	h	$H^1)$	$S^2)$
E14	E14/25 × 17	38	80	6.2	4.5
E27	E27/27	38	80	11.5	8.5
E40	E40/45	55	110	18.0	10.0

¹⁾ H est le diamètre du contact central.
¹⁾ H is the diameter of the central contact.
²⁾ Pour la signification de la dimension S , voir la figure 15, 16 ou 17.
²⁾ For the meaning of the dimension S , see Figure 15, 16 or 17.

Remplacer le titre au-dessous du tableau par le suivant :

Replace the title below the table by the following:

FIG. 12. — Culot d'essai pour les essais du paragraphe 12.3 et de l'article 16.
 Test cap for the test of Sub-clause 12.3 and Clause 16.